



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Brevet de technicien supérieur « Comptabilité et Gestion »

Session 2017

RAPPORT DE JURY



L'année 2017 marque la première session du BTS « Comptabilité et Gestion ». La préparation, l'engagement et la rigueur de chacun a permis d'éviter les écueils inhérents à une première session d'examen. Dans une démarche d'amélioration constante de la qualité, nous ne manquerons pas bien évidemment de corriger les incertitudes ou maladresses d'information qui ont pu subsister ; nous pouvons toutefois nous féliciter collectivement du bon déroulement des épreuves.

La première session d'examen a permis de réaffirmer les principes qui ont guidé la rénovation : ceux liés à l'actualisation et la restructuration des contenus et ceux qui tiennent à la nécessaire professionnalisation et à un enseignement à partir de contextes et/ou de situations de travail.

L'enjeu central qu'est l'évaluation des compétences des étudiants a été réaffirmé avec force au moment des épreuves, des réunions de pré-entente ou des jurys d'épreuves. A ce propos, l'on ne saurait trop recommander la lecture de deux ressources évoquées dans le guide d'accompagnement pédagogique :

- Olivier Rey (2012) . Le défi de l'évaluation des compétences. *Dossier d'actualité Veille et Analyse*, n°76
En ligne :
<http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=76&lang=fr>
- Rey Olivier, Feyfant Annie (2014) . Évaluer pour (mieux) faire apprendre. *Dossier de veille de l'IFÉ*, n°94
En ligne :
<http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=94&lang=fr>

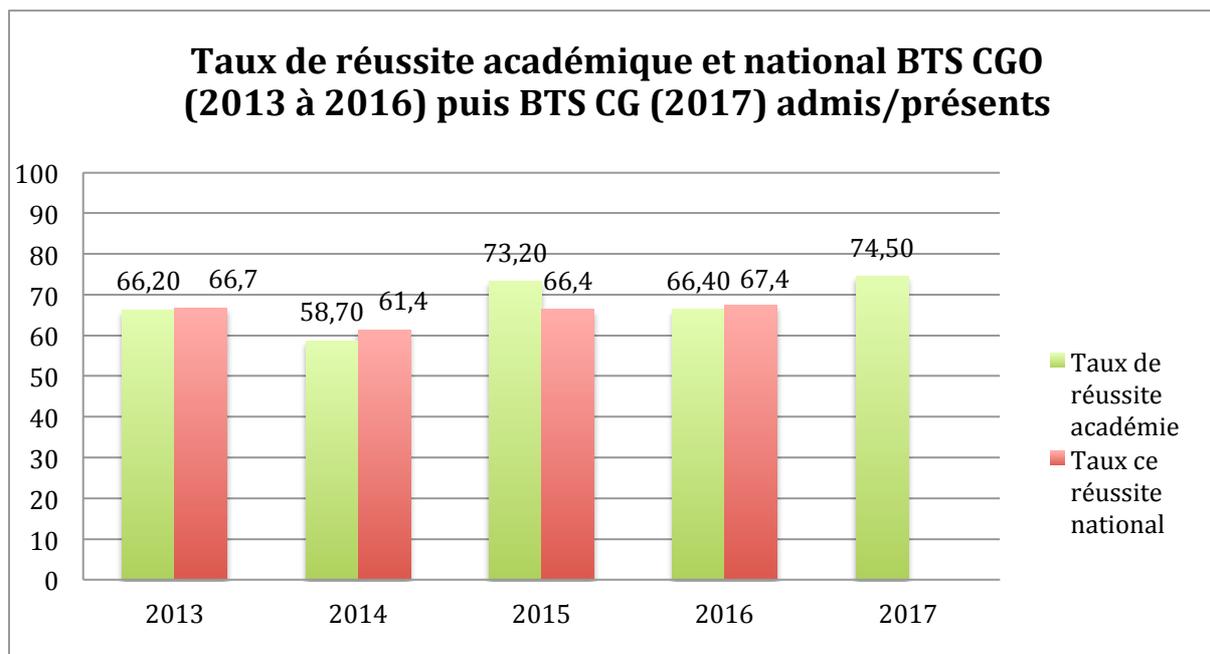
Rappelons enfin que l'ensemble des informations utiles à la préparation des enseignements est accessible sur le site du CRCF (<http://crcf.ac-grenoble.fr>). Documents officiels, ressources issues des différents séminaires, ressources pédagogiques ou encore réponses aux questions fréquentes : le site propose une mise à jour continue de ces contenus et constitue à ce titre l'espace de référence pour la communauté des professeurs de BTS CG.

RAPPORT DE JURY DE LA SESSION 2017 DU BTS CG

1 QUELQUES STATISTIQUES SIGNIFICATIVES

1.1 RÉSULTATS GLOBAUX – ÉVOLUTION

Le taux de réussite de cette session est en progrès par rapport aux années précédentes.



1.2 RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT

	présents	admis	%adm/pres
A07 DIJON			
0210019G LEGTP LE CASTEL DIJON	16	10	62.5%
021002SX ISOLES 21 SECTEUR DIJON	5	2	40.0%
0211090W LPETP SAINT BENIGNE DIJON	27	22	81.5%
0211091X LPETP LES ARCADES DIJON	28	22	78.6%
021120SY ENSEIGT A DISTANCE COTE D'OR	1	-	0%
0211985U SB FORMATION DIJON	9	8	88.9%
0212002M DIJON FORMATION	7	6	85.7%
0580032V LEGT RAOUL FOLLEREAU NEVERS	10	7	70.0%
058120SM ENSEIGT A DISTANCE NIEVRE	2	-	0%
0710010A LEGT MATHIAS CHALON SU	31	20	64.5%
071002SE ISOLES 71 SECTEUR CHALON/SAONE	2	-	0%
0710045N LYCEE LAMARTINE MACON	26	23	88.5%
0710054Y LYCEE HENRI PARRIAT MONTCEAU	11	9	81.8%
0711816N CFA DE L'EDUCATION NATIONALE	4	3	75.0%
071450SA CHALON FORMATION	11	7	63.6%
0890005X LEGTP J.J. FOURIER AUXERRE	16	12	75.0%
089002SB ISOLES YONNE	2	-	0%
0891076L GRETA 89 AUXERRE	3	1	33.3%
089120SC ENSEIGT A DISTANCE YONNE	1	-	0%
TOTAL	212	152	71.7%

1.3 MOYENNES PAR ÉPREUVE – EVOLUTION

Épreuves	2013	2014	2015	2016	2017
E1A. Culture et expression en langue française	9,61	10,06	10,28	9,99	11,06
E1B. Culture et expression en langue vivante	10,27 (Anglais)	10,6 (Anglais)	11,65 (Anglais)	11,04 (Anglais)	11,36 (anglais obligatoire)
E2. Mathématiques	9,05	9,79	10,98	11,17	
E2. Mathématiques appliquées					11,68
E3A. Économie - Droit	9,49	10,15	10,38	9,04	10,35
E3B. Management	10,46	8,23	9,57	10,41	11,13
E4. Gestion des obligations comptables, fiscales et sociales	11,69	10,45	12,23	11,85	
E41. Étude de cas					10,40
E42. Pratiques comptables, fiscales et sociales					12,29
E5. Analyses de gestion et organisation du système d'information	9,05	9,09	12,10	8,67	
E5. Situations de contrôle de gestion et d'analyse financière					12,21
E6. Conduite et présentation d'activités professionnelles	12,24	12,49	12,35	11,85	
E6. Parcours professionnel					12,37

2 LES RESULTATS ET LES RAPPORTS PAR DISCIPLINE

2.1 CULTURE GENERALE ET EXPRESSION – E1A

Le corpus de documents avait trait au deuxième thème au programme du BTS 2016-2017, l'extraordinaire. Cette notion était ici associée à l'héroïsme, une catégorie de l'extraordinaire bien particulière. En effet, tout comme il y a l'extraordinaire dans la nature, ou dans le monstre, ou dans les catastrophes, ou dans les médias, l'extraordinaire se configure aussi de manière spécifique dans l'héroïsme. C'est notamment cette configuration particulière qu'il s'agissait d'interroger en voyant comment les quatre documents en présence en rendaient compte :

- Document 1 : Christelle PANGRAZZI, « Tout le monde peut-il être un héros ? », Ça m'intéresse

- Document 2 : Umberto ECO, « Le mythe de Superman », Communications, n°24, 1976.
- Document 3 : Martin PAGE, Je suis un dragon, Éditions Robert Laffont, 2015.
- Document 4 : Campagne de communication de la Fondation Emmaüs, 31 août 2015.

Observation sur les prestations des candidats

Les membres du jury formulent les remarques suivantes :

- dans l'ensemble, la connaissance des principes des exercices progresse ;
- la maîtrise de l'expression personnelle demeure plus fragile cependant, faute de références culturelles ;
- fait notable, la qualité générale de la langue écrite progresse depuis quelques années : la cohérence du propos est très souvent perceptible sans effort ;
- les copies les meilleures témoignent du fait que les deux exercices écrits peuvent être parfaitement maîtrisés.

Principaux conseils aux candidats

Il convient que les candidats pensent à rédiger une copie soignée, lisible et aérée (une ligne sur deux si besoin), ce qui facilite le travail de correction.

Les principes à mieux maîtriser dans l'exercice de synthèse sont les suivants :

- la concision est la qualité première attendue, sans que cela nuise à la pertinence du propos ni à la qualité de l'argumentation ;
- la synthèse, par nature, suppose non seulement la confrontation des thèses, mais la mise en perspective des arguments et même celle des modes argumentatifs ;
- la reformulation des documents fonde l'exercice ; cela interdit la reprise à l'identique des textes et la citation, explicite ou masquée ;
- de nombreuses organisations de synthèse ne relèvent pas d'un plan : celui-ci, qui comporte deux parties au moins, doit assurer une progression continue et explicite de la pensée.

Les principes à mieux maîtriser dans l'exercice d'expression personnelle sont :

- l'analyse du sujet doit mettre en lumière sa spécificité par rapport à la thématique nationale ;
- l'énoncé de la question oblige à choisir un type de plan adapté, qui n'est pas nécessairement dialectique ;
- l'analyse des termes majeurs présents dans l'énoncé est attendue (« besoin » ; « admirer » ; « extraordinaires ») ;
- la culture personnelle, très souvent absente des travaux, doit nourrir l'expression personnelle. On peut, pour cela, solliciter toutes les formes artistiques ou tous les domaines scientifiques.

2.2 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE – E1B et EF1

L'examen qui consiste en un oral de 20 mn précédé de 20 mn de préparation s'est déroulé, pour l'épreuve d'anglais obligatoire, les 12 et 13 juin sur 4 centres : Dijon, Chalon, Nevers et Auxerre.

L'interrogation de la langue facultative s'est déroulée à Dijon ou à Arcueil. Plusieurs langues vivantes étrangères ont été présentées par les candidats : persan, arabe, allemand, espagnol, russe, turc.

Choix des documents supports :

Pour l'anglais, cette année, étaient proposés 27 textes datant pour la majorité de 2016. Les thèmes étaient sans surprise et correspondaient au référentiel et aux thèmes traités en classe : condition de travail, télétravail, flexibilité, inégalités, prise en compte du handicap, le métier de comptable ...

Niveau des candidats :

Les jurys font part de niveaux hétérogènes qui vont de très faible à très bon pour quelques candidats. Les candidats qui ont obtenu les évaluations les plus basses manquent de vocabulaire de base, n'arrivent pas à structurer leur discours simplement, mélangent le français et l'anglais et parfois l'espagnol...

Dans la partie interaction orale les examinateurs qui sont bienveillants essaient d'amener les candidats sur des sujets qui leur permettront de s'exprimer, ou de pouvoir réagir. Malgré cela, certains candidats ne comprennent pas des questions très simples, ou n'arrivent pas à y répondre. Parfois les réponses sont trop évasives. Certains candidats ont des difficultés à parler de leur stage or, c'est une activité en général préparée pendant l'année.

Les candidats qui ont obtenu des notes égales ou supérieures à la moyenne sont ceux qui ont compris le texte et qui ont pu en faire une présentation plus ou moins organisée.

Dans le cas où cette partie n'était pas très réussie, les candidats ont pu répondre à des questions sur le thème et sur leur expérience professionnelle.

Il a été remarqué le sérieux des candidats venant de centres de formation. L'anglais était parfois pauvre mais on a pu apprécier le fait qu'ils appliquent une méthode pour la présentation du texte et surtout qu'ils peuvent parler de / présenter leur expérience professionnelle.

Conseils aux candidats :

- Appliquer les consignes de présentation vues pendant la formation. Il est important de structurer sa présentation. Il faut s'y entraîner pour que cela devienne un automatisme.
- Enrichir le vocabulaire lié au métier de comptable et le vocabulaire de façon générale (fiche par thème par exemple).
- Revoir la grammaire de base.
- S'entraîner à prendre la parole pour que le professeur puisse aider le futur candidat à améliorer sa prononciation et la qualité de la langue.
- Lire en autonomie des textes en complément de ceux vus en cours (textes du manuel, ou en ligne sur des sites d'informations adaptés comme par exemple,

- pour l'anglais, breakingnewsenglish.com).
- Être capable de parler de son expérience professionnelle.

Pour rappel, les candidats sont encouragés à présenter une langue facultative... Ce choix permet souvent, en effet, de gagner des points.

2.3 MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES – E2

L'épreuve de mathématiques a pour objectifs d'évaluer :

- la solidité des connaissances et des compétences des étudiants et leur capacité à les mobiliser dans des situations variées ;
- les capacités d'investigation ou de prise d'initiative des étudiants, s'appuyant notamment sur l'utilisation d'outils numériques ;
- l'aptitude au raisonnement des étudiants et leur capacité à analyser correctement un problème, à justifier les résultats obtenus et à apprécier leur portée ;
- les qualités d'expression écrite et/ou orale des étudiants.

L'évaluation est opérée sous la forme d'un contrôle en cours de formation (2 situations). Elle est conçue comme un sondage probant sur des contenus et des capacités du programme de mathématiques. Les sujets portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec les enseignements professionnels. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies.

2.4 ECONOMIE DROIT – E3A

L'épreuve écrite d'« Économie et Droit » se compose de deux parties indépendantes : une partie économique et une partie juridique, d'une durée respective de deux heures. Chaque partie fait l'objet d'une évaluation indépendante. La note finale est obtenue en faisant la moyenne des deux notes, arrondie au demi-point supérieur.

L'objectif visé est d'évaluer les compétences économiques et juridiques exprimées au sein du référentiel dans leurs composantes méthodologiques et notionnelles.

On veut apprécier l'aptitude du candidat à appréhender l'environnement économique et juridique et en percevoir l'évolution ; analyser une situation et poser un problème ; mener une réflexion et construire une argumentation.

Commentaires sur les sujets :

Le sujet d'économie porte sur la politique économique de l'Espagne et ses perspectives de croissance. Le candidat dispose d'un dossier documentaire. A partir de celui-ci et de ses connaissances personnelles, le candidat doit rédiger une note structurée et argumentée en se basant sur trois questions.

- La forme du sujet :

Aucun formalisme n'est exigé contrairement aux années précédentes (introduction – phrase de transition). Mais la mise en œuvre de ce formalisme aide à la structure de

la note qui, elle, est évaluée sur 1 point. Une demande forte des correcteurs serait une stabilité des consignes d'une année sur l'autre.

- Le fond :

Les thèmes des politiques économiques et du développement durable sont clairement référencés en première et seconde années des BTS tertiaires.

Les annexes sont peu nombreuses. Elles ne contiennent qu'une partie des réponses et la mobilisation des connaissances des candidats est donc importante (définitions, limites des politiques économiques). Si l'étudiant n'exploite que les documents, le contenu de sa copie sera très incomplet.

Le sujet de Droit propose trois parties indépendantes :

- Dossier 1 : Analyse d'une situation juridique – Assumer le risque (responsabilité)
- Dossier 2 : Note argumentée sur la formation, ses enjeux, contraintes, et la présentation des différents dispositifs.
- Dossier 3 : Analyse d'une situation juridique concernant le contrat électronique

Pour les trois dossiers, la totalité des informations n'étaient pas dans les annexes. Une mobilisation importante des connaissances était demandée de la part des candidats.

Les étudiants sont plus à l'aise dans les analyses de situation que dans la note.

Les obligations juridiques ont été peu abordées dans la note.

La conclusion de la question 3 a été mal traitée car beaucoup de candidats n'ont pas fait référence au délai légal de 14 jours (mobilisation d'une connaissance qui ne figurait pas dans les annexes). Les annexes semblent même ici n'avoir pas servi les candidats.

La prestation des candidats

La moyenne générale s'élève à 9,71 sur 20 (contre 9/20 en 2016).

- **En économie : Moyenne 8.56/20.** La moyenne en économie est un peu moins bonne qu'en droit.

La mobilisation des connaissances n'est pas au rendez-vous dans les copies. Très peu d'analyse. Les étudiants vont rarement plus loin que l'identification des informations sur les annexes.

Pour la réponse 1, le commentaire attendu était souvent absent.

La question 2 a été en général très mal traitée : moyenne **1.04/6 point**

Les réponses à la question 2 se cantonnent souvent à la présentation des politiques économiques successives et ne mentionnent pas les limites qui ne sont il est vrai pas explicites dans les annexes. Les étudiants ont en effet davantage développé le manque d'efficacité des politiques économiques que les contraintes (qui étaient attendues dans le corrigé).

Dans la question 3 les étudiants recopient l'annexe et ne vont pas plus loin. Les définitions manquent souvent.

- **En droit : Moyenne 10.08/20**

Les productions des candidats sont conformes aux attentes. La question 1 ne nécessite pas vraiment de connaissances et est plutôt bien traitée. Quelques problèmes récurrents sur la formulation du problème juridique.

Pour la question 2 : Des connaissances pas assez mobilisées et parfois non mises à jour (D.I.F au lieu du CPF). Les étudiants ont tendance à oublier qu'une note structurée doit comporter des éléments argumentatifs. La définition de la formation n'a quasiment jamais été donnée : manque de méthode, ou les étudiants n'ont-ils pas perçu que c'était un terme « juridique » à définir.

Pour la question 3 : Peu de candidats maîtrisaient les connaissances juridiques nécessaires (le délai de rétractation de 14 jours). Des difficultés encore à formuler un problème de droit général et complet avec le vocabulaire juridique approprié.

Conseils aux candidats

Les candidats doivent faire porter leurs efforts sur :

- Une lecture attentive et minutieuse des énoncés pour éviter les oublis, les contradictions voire les non-sens.
- L'acquisition de connaissances et concepts précis et leur mobilisation pertinente.
- Le respect de la méthode.
- L'argumentation.
- L'orthographe et le soin.

La note structurée ne doit pas laisser apparaître de signes potentiellement distinctifs des candidats (« l'assistant de manager »...).

Les étudiants ne doivent pas noter leur spécialité sur leur copie dans un souci d'anonymat. Cela apparaît encore trop souvent.

2.5 MANAGEMENT – E3B

À propos du sujet

Le sujet invitait les candidats à réfléchir à une situation managériale classique portant sur une PME spécialisée dans la création et la vente de parfums haut de gamme et personnalisables.

Ce sujet est jugé intéressant, accessible et à la portée des étudiants. Il couvre les deux années du programme et est accompagné de ressources très riches en information, permettant à un étudiant d'obtenir la moyenne ou presque, sans avoir de solides connaissances théoriques.

Le questionnement permettait d'évaluer les connaissances suivantes :

- Définition de l'entrepreneur selon Schumpeter
- Identification des choix stratégiques (stratégies globales et de domaine)
- Identification du mode de production
- Repérage de la modalité de croissance envisagée
- Présenter un diagnostic interne et externe

L'identification du problème de management était attendue avec une analyse en termes de financement, ainsi qu'une proposition de solutions pertinentes permettant d'assurer la croissance de l'entreprise en dégageant les coûts et les risques de chaque proposition.

Tout comme les autres années, le sujet ne faisait aucune référence explicite aux auteurs, mais demandait aux candidats de mobiliser les concepts et références

d'auteurs dès lors qu'ils étaient pertinents et que le lien avec le contexte était argumenté (il ne s'agissait ni d'en faire un catalogue ni une récitation du cours). Certains professeurs ont noté que les étudiants ont été gênés par certains termes techniques du sujet (exemple : fragrance).

La prestation des candidats

Éléments statistiques

Nombre de copies évaluées : 1256

Moyenne : 11,1

Médiane : 11

Écart type : 3,4

Les notes s'échelonnent de 1 à 20 avec :

- 14.5 % de copies ont une note supérieure ou égale à 15
- 52 % ont une note comprise entre 10 et 15,
- 33.5 % des copies ont une note inférieure à 10 dont 3.5 % ont une note inférieure à 5.

Le barème de correction

Le barème de correction apportait de la sécurité aux étudiants sérieux et ayant une bonne connaissance du programme de management des entreprises. En effet, les premières questions, très classiques, permettaient d'obtenir assez facilement la moyenne.

En revanche, l'évaluation de la dernière question a été plus délicate : les étudiants ont eu beaucoup de mal à proposer 3 solutions pertinentes.

La qualité des copies

De l'avis général, la qualité d'ensemble est moins bonne que l'année précédente.

Beaucoup de copies peu soignées avec des ratures, des stylos de mauvaise qualité, de l'encre trop claire qui gêne la lecture à l'écran. Trop de fautes de français, d'orthographe, de grammaire... nuisent à la compréhension du devoir.

La présentation des copies en mode paysage est à proscrire en raison de l'impossibilité de faire pivoter la copie numérisée lors de la correction.

Question par question

Question 1 : *Montrer en quoi la démarche d'Inès DIVAIN relève d'une logique entrepreneuriale.*

Moyenne : 1,93/3

Question assez bien traitée par les candidats puisque 75 % ont obtenu la moyenne dont 40% ont eu la note maximale.

Les étudiants dans l'ensemble connaissent la notion d'entrepreneur et l'associe à Schumpeter. Les étudiants ont toutefois des difficultés à identifier les caractéristiques de l'entrepreneur chez Inès DIVAIN.

Question 2 : *Identifier et justifier les choix stratégiques mis en œuvre par l'entreprise Parfums DIVAIN lors de sa création.*

Moyenne : 1.41/3

Seulement 50% des candidats ont eu la moyenne à cette question. De bonnes connaissances théoriques faisaient la différence.

Pour cette question, les correcteurs constatent que :

- Beaucoup de candidat ont confondu « choix stratégiques » et « décisions stratégiques »,
- Les candidats font peu de référence aux auteurs (ANSOFF et PORTER), et n'associent donc pas la stratégie mise en œuvre à l'auteur,
- Des confusions majeures entre stratégie globale, stratégie de domaine, modalités de la croissance, et entre les auteurs,
- Les étudiants qui évoquent la stratégie de l'entreprise, évoquent principalement la stratégie de domaine, en Q2 ou en Q3, mais ne traitent pas la stratégie globale.

Question 3 : Justifier le choix du mode de production de l'entreprise Parfums DIVAIN compte tenu de sa stratégie de domaine

Moyenne : 1,22/2

La question a été majoritairement bien traitée dans la mesure où les éléments de réponses étaient indiqués dans les documents. Un recopiage permettait d'acquérir le point attribué au repérage du mode de production.

Toutefois le lien entre la stratégie de domaine et le choix du mode de production, s'il est bien présenté dans la plupart des copies, il devait être « deviné » par le correcteur.

Question 4 : Repérer la modalité de croissance envisagée par Inès DIVAIN en 2016 et analyser son intérêt pour l'entreprise.

Moyenne : 1,24/2

Le terme de « croissance externe » exigé par le corrigé est rarement présent mais l'intérêt du rachat de l'entreprise « ART CANDLE » est bien compris et justifié par les candidats

Question 5 : Présenter les principaux éléments du diagnostic interne et externe de l'entreprise Parfums DIVAIN.

Moyenne : 2,52/4

Les candidats connaissent des outils qu'ils utilisent pêle-mêle. Cette question a été l'objet d'un étalage de théories telles que SWOT, PESTEL, PENROSE, HAMEL ET PRAHALAD (voire même aussi le tableau de bord prospectif de NORTON et KAPLAN), sans comprendre le sens et l'intérêt de ses outils

Certains candidats ne connaissaient aucun outil et ont listé quelques éléments du diagnostic.

De cette correction, il ressort que, si les étudiants ont dans l'ensemble compris la notion de diagnostic interne, le diagnostic externe est peu maîtrisé.

Question 6 : Analyser le problème lié au développement de l'entreprise et à son financement.

Moyenne : 1,19/2

Les étudiants font rarement référence au problème de développement dans leur réponse et ne traitent que le problème de financement.

Question 7 : Proposer des solutions permettant à l'entreprise Parfums DIVAIN d'assurer sa croissance en spécifiant, pour chaque solution, ses coûts et risques.

Moyenne : 1,61/4

Les candidats ont eu des difficultés à proposer des solutions pertinentes mais ont su spécifier pour chacune les avantages, les coûts et/ou les risques.

La formulation assez large de la question a conduit les candidats à formuler des solutions sans lien avec le problème de développement ce qui rendait l'évaluation difficile.

L'exigence de 3 solutions pertinentes pour cette question était donc très ambitieuse. Les candidats ont eu du mal à proposer d'autres solutions que le crowdfunding proposé par les annexes.

Conseils aux candidats

L'épreuve de management nécessite des réponses argumentées et structurées faisant référence à des concepts et des auteurs étudiés sur les 2 années de BTS. Ne pas se contenter de réviser le programme de deuxième année pour se présenter à l'examen.

La réussite à cette épreuve, outre les connaissances théoriques, nécessite une rigueur de travail qui consiste :

- A lire l'intégralité du sujet pour en avoir une vision globale
- Lire les questions et définir les mots clés
- Faire un travail préalable au brouillon pour mobiliser les connaissances théoriques et les auteurs qui vont permettre la structuration de la réponse.
- Traiter le sujet méthodiquement, dans l'ordre des questions, et en indiquant clairement le numéro de chaque question traitée. Celles-ci sont organisées de façon à faciliter la compréhension du sujet et de sa problématique.
- Veiller à proposer des solutions cohérentes avec le problème de management identifié et prendre le temps de développer et d'argumenter ces différentes solutions. Respecter les consignes.
- Présenter une copie soignée (sans rature) et facile à lire (la forme doit mettre en évidence la structure de la réponse ; n'hésitez pas à présenter vos réponses en tableau quand la question s'y prête) et soigner l'expression ainsi que l'orthographe.
- Utiliser des stylos à encre noire, plus facile à lire à l'écran

L'entraînement à cette épreuve, à partir des sujets des années précédentes, est aussi un gage de réussite.

2.6 ETUDE DE CAS – E41

Le sujet :

Il comporte trois missions :

- gestion des opérations courantes et fiscales
- gestions des opérations de fin d'exercice
- gestions sociales

C'est globalement un sujet classique, où l'on retrouve l'ensemble des 4 processus (P1 à P4) avec, comme le préconise la rénovation, l'introduction du processus 7 au sein des missions à effectuer.

- La première mission porte sur des opérations d'achats, une acquisition d'immobilisation et sur un contrôle de déclaration de TVA.
- La seconde mission traite des opérations de fin d'exercice. Cette fois encore pas d'opérations très complexes à traiter (charge constatée d'avance, une ristourne à obtenir, une mise à jour des stocks) si ce n'est le calcul d'une dotation après révision du plan d'amortissement suite à une dépréciation.
- La mission trois concerne la gestion sociale. De nombreuses annexes sont fournies et l'étudiant peut y trouver la plupart des informations nécessaires pour effectuer les travaux attendus.

Les travaux des candidats :

Bon nombre d'étudiants ont trouvé le sujet trop long.

La mission 1 a été assez bien traitée, on obtient une moyenne de 29.98 sur 45 avec néanmoins un écart type de 7.16 qui signifie que la dispersion entre les notes est étendue. En effet la note la plus basse est de 7.1 et la plus haute de 45.

Il en est de même pour la mission 2 qui présente une moyenne de 13.28 sur 35, écart type 7.6 ; note la plus basse 0 et note la plus haute 32. Cette partie a été celle qui a été la moins bien réussie. Ceci tient au fait que le travail nécessitant de réaliser une requête n'a généralement pas été traité et lorsqu'il l'a été, le niveau est bien décevant. Les étudiants ne maîtrisent pas les notions de calcul (SUM , de jointure).

Pour la troisième et dernière mission, il y a une moyenne de 18.03 sur 40 ; écart type 8,09 ; note la plus basse 0 et note la plus haute 36.

Bien que bon nombre d'informations aient été fournies, cette partie n'a pas toujours été correctement traitée. On peut supposer que cela soit également dû à un manque de temps.

Globalement on obtient une note moyenne de 10.4 sur 20 avec un écart type de 2.99, la note la plus basse est de 3.5 et la note la plus haute de 18.5.

Le constat que l'on peut faire est que peu d'étudiants justifient et analysent ce qu'ils font. Trop souvent ils ne lisent pas correctement les informations ce qui les conduit à ne traiter qu'une partie de la question.

Conseils aux candidats :

Il est nécessaire de s'entraîner davantage à la lecture de documentations nécessaires à la réalisation de travaux comptable, à s'interroger sur les raisons des démarches et sur les objectifs des travaux effectués.

2.7. PRATIQUES COMPTABLES, FISCALES ET SOCIALES – E42

L'épreuve se déroule en deux temps pour les candidats le passant en CCF :

- Une première partie donne lieu à une évaluation au « fil de l'eau » sur les deux années et à une note reflétant le niveau de compétence atteint par l'étudiant à la fin des deux années. La moyenne académique sur cette partie est de 8.73 sur 14.
- Une deuxième partie donne lieu à une interrogation sur poste informatique du candidat pendant 20 mn. Celui-ci doit présenter une situation professionnelle réalisée au cours des deux ans et choisi par le jury parmi trois. La moyenne est de 3.92 sur 6.

Pour les candidats en contrat de professionnalisation ou présentant une candidature libre, l'épreuve est ponctuelle et se déroule à l'issue des deux années.

On constate que les étudiants présents sont plutôt bien préparés à l'épreuve mais pas à l'argumentation :

- Ils ont pour la plupart préparés des diaporamas de présentation,
- Les dossiers sont complets et soignés,
- Le nombre de situation professionnelle est en général conforme puisque les dossiers ont fait l'objet d'une validation,
- Les candidats sont équipés d'ordinateurs portables et des logiciels appropriés.

Cependant la prestation des candidats manque d'argumentations et d'analyse réflexive sur le travail qui a été fait. Les conditions de réalisation de l'activité ne sont pas toujours décrites de façon explicite. L'objectif, la démarche et la prise d'initiative ne sont pas toujours clairement exposées du fait d'une prestation trop axée sur la production (phénomène accentué par des situations professionnelles trop guidées).

On note également que les missions données dans les situations professionnelles ne convergent pas vers une même problématique de gestion, ou bien que cette dernière n'est pas toujours présentée par le candidat.

Parfois, les candidats présentent des captures d'écran et n'ont pas le réflexe d'aller dans le module du logiciel utilisé pour présenter le travail réalisé.

On ne peut donc que conseiller aux candidats :

- de s'interroger sur les objectifs de ce qu'ils font. (A partir de quelles sources d'information travaille-t-on ? Quels traitements ? Dans quels buts ?),
- de choisir des situations professionnelles plus ambitieuses (certains processus comme le P3 sont totalement occultés),
- de présenter les productions réalisées à l'aide des logiciels (notamment Excel) de sorte à permettre l'exécution de simulation, pour une meilleure conduite de l'entretien avec les interrogateurs.

2.8. SITUATIONS DE CONTRÔLE DE GESTION ET D'ANALYSE FINANCIÈRE – E5

Cette épreuve vise à évaluer les compétences acquises par le candidat dans les domaines de :

- l'analyse et la prévision de l'activité,
- l'analyse de la situation financière.

L'unité E5 est validée par le contrôle de l'acquisition des compétences du référentiel, relevant des processus P5, P6, et P7. Elle se déroule sur poste informatique. Elle prend appui sur des situations professionnelles vécues par le candidat au cours de sa formation, notamment au cours des ateliers professionnels.

Dans la modalité CCF, les candidats sont informés du choix du jury parmi les 3 situations professionnelles présentées. Ils disposent alors d'un temps de préparation pour s'imprégner de la situation retenue.

Pour l'épreuve ponctuelle, une fiche de travail leur est remise avec un énoncé des travaux et résultats attendus et les candidats se préparent aux questions prévues

dans la fiche. Pour cette deuxième forme de passage de l'épreuve, il est rappelé qu'un contrôle de conformité du dossier est opéré. Deux cas de non validité sont ainsi prévus : l'absence du passeport professionnel, et/ou l'absence d'au moins une fiche de situation professionnelle sur les trois demandées. Un dossier présentant l'un de ces deux dernières caractéristiques est réputé non valide et le candidat ne peut être interrogé.

2.9 PARCOURS PROFESSIONNEL – E6

Il s'agit d'une épreuve orale ponctuelle qui comporte 2 phases :

- Une première phase d'une durée de 15 minutes au maximum centrée sur l'analyse de l'organisation d'un processus et des activités de veille prenant appui sur l'écrit (12 pages maximum sans annexe) produit par le candidat.
- Une deuxième phase d'une durée de 15 minutes au maximum centrée sur le parcours professionnel où le candidat fait une analyse réflexive sur son parcours en prenant appui sur le passeport professionnel élaboré au cours de sa formation.

Important : pour clarifier la notion de processus, centrale dans le référentiel du diplôme autant que dans la conduite des épreuves certificatives, il est essentiel de rappeler que cette notion est définie à la page 15 du référentiel au point « III– Approches par processus / Détail des activités ».

Prestations des candidats :

- **1^{ère} partie**

Les candidats ont majoritairement présenté un processus lié aux achats, aux ventes ou à l'élaboration de la déclaration de TVA. Cependant, certains candidats n'ont pas présenté de processus mais un descriptif des tâches réalisées.

L'expression orale est correcte mais pauvre en vocabulaire professionnel. L'analyse est trop souvent inexistante, le candidat reste axé sur les constats, moins sur la justification de la démarche et du contrôle interne. A l'extrême certains ne présentent que la vue de leur poste de travail.

L'activité de veille est abordée dans sa généralité, peu contextualisée et problématisée. Certains candidats présentent le résultat de la veille et non la démarche.

- **2^{ème} partie**

Les candidats ont beaucoup de difficultés à faire le point sur les compétences professionnelles acquises sur les deux ans de formation. Ils mettent souvent l'accent sur les savoir-être (autonomie, travail en équipe, ...) mais se réfèrent peu aux situations professionnelles présentes dans le passeport. De ce fait, l'entretien est difficile à évaluer.

Conseils aux candidats :

- **Sur le rapport écrit :**

- Il faut veiller à la qualité de l'orthographe et à paginer le rapport dès la présentation du contexte
- La présence d'un schéma de processus est souhaitable sans que la forme de ce schéma soit imposée
- Il faut dorénavant présenter le contexte dans lequel se déroule le processus. L'historique de l'entreprise et le système d'information ne sont plus en phase avec les attendus qui résultent de la réforme.
- Ne pas séparer le passeport professionnel du rapport écrit
- Il faut présenter la démarche d'une activité de veille et non le résultat

- **Sur la prestation orale :**

Concernant la première partie, le candidat ne doit pas se contenter de décrire le processus mais s'efforcer d'en faire une analyse en repérant d'éventuels dysfonctionnements en vue de proposer des améliorations ou à défaut d'expliquer l'utilité des différents contrôles.

Concernant la deuxième partie, le candidat doit préparer en amont l'entretien en s'interrogeant sur le degré de maîtrise des compétences auquel les situations professionnelles mentionnées dans le passeport font référence.